

# PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN MILIEU JUDICIAIRE – TRAUMATISMES INDIVIDUELS ET COLLECTIFS – ET DIVERSITÉS CULTURELLES

APPROCHE JURIDIQUE, ANTHROPOLOGIQUE, CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIQUE

**Ce stage s'adresse à tous les professionnels du secteur de la protection judiciaire de l'enfance y compris aux praticiens en santé mentale.**

Il s'agit d'une approche juridique, anthropologique, clinique et psycho-pathologique des traumatismes individuels liés à des sévices et des traumatismes collectifs (génocide, guerre, colonisation, esclavage) qui ont des incidences sur la transmission inter générationnel (violence intra familiale, rupture de transmission, effet psychopathologique...).

## Liste des intervenants :

### Internes :

- **Yolande GOVINDAMA** : Directrice Protection Médiation Prévention, Expert auprès de la Cour d'Appel de Paris, Professeur de psychologie clinique - Université de Rouen, Spécialiste de la culture hindoue et antillaise et des Traumatismes individuels et collectifs.
- **Karim HANOUTI** : Éducateur, Anthropologue Protection Médiation Prévention, Spécialiste du Maghreb et des traumatismes individuels.
- **Isabelle NORMAND-LEBOUSSICOT** : Psychologue – psychanalyste spécialiste des maltraitances et cultures.

**Stage animé et coordonné par Yolande GOVINDAMA**

### Externes :

- **Marie-Lucille DIVIALLE** : Magistrat référendaire à la Cour de Cassation, Spécialiste des Antilles et de la protection de l'enfance.
- **Martine DE MAXIMY** : Magistrat – cultures et sévices
- **Olivier DOUVILLE** : Psychanalyste, Maître de conférence, Université Paris 10 Nanterre, Spécialiste de la clinique traumatique et de l'exil
- **Lise HADDOUK** : Psychologue, Docteur en psychologie, Chargée de cours Université Paris 5 et Rouen, Spécialiste de la culture juive et des traumatismes
- **Victor HOANG** : Psychologue, Docteur en psychologie, Spécialiste de la clinique de l'exil

Durée : 4 jours (28 heures)

Coût par participant : 1600 €

Nombre maximal de participants par session : 25

Nombre de session dans l'année : 1

**DATES : 16-17 SEPTEMBRE ET 25-26 NOVEMBRE 2014**

## ① Premier jour

- 9h00 – 9h30 : Accueil des participants  
9h30 – 11h00 : Précision des concepts anthropologiques :  
(*Y. Govindama*)
- Culture et transmission
  - Structure familiale
  - Violence primitive
- 11h00 – 11h15 : Pause  
11h15 – 13h00 : Gestion de la séparation et de la violence primitive : (*Y. Govindama*)  
Documents filmiques  
13h00 – 14h00 : Déjeuner  
14h00 – 17h00 : L'expression de la violence dans l'enfance en danger. Le rôle du Juge des Enfants. Le rôle de l'Éducateur. (*K. Hanouti et M. de Maximy*)

## ② Deuxième jour

- 9h00 – 11h00 : La clinique interculturelle en milieu judiciaire : entre deux lois culturelles, l'émergence de la loi symbolique. Vignettes cliniques. (*Y. Govindama*)  
11h00 – 11h15 : Pause  
11h15 – 13h00 : L'enfance en danger dans le milieu Antillais (*ML. Divialle*)  
13h00 – 14h00 : Déjeuner  
14h00 – 17h00 : L'enfance en danger dans le milieu africain et maghrébin (*I Normand-Leboussicot et K. Hanouti*)

## ③ Troisième jour

- 9h00 – 13h00 : La clinique traumatique et les diversités culturelles. Les traumatismes individuels  
(*Y. Govindama et L. Haddouk*)  
13h00 – 14h00 : Déjeuner  
14h00 – 17h00 : Clinique traumatique. Les traumatismes collectifs :  
  - Génocide
  - Guerre
  - Colonisation
  - Esclavage(*O. Douville, et Y. Govindama*)

## ④ Quatrième jour

- 9h00 – 13h00 : Cas clinique  
(*Y. Govindama*)  
13h00 – 14h00 : Déjeuner  
14h00 – 16h30 : Débat, échange de questions / réponses sur le thème « L'exil est-il toujours traumatique ? »  
(*Y. Govindama et V. Hoang*)  
16h30 – 17h00 : Conclusion et évaluation de la formation